

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 06152

Numéro SIREN : 844 443 796

Nom ou dénomination : A CANTINA HB

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 5597

**DNV RESTAURATION**

Société par actions simplifiée au capital de 241 000 euros  
Siège social : 311 Bis Cours de la Libération,  
33400 TALENCE  
498 080 860 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 23 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le 23 novembre,  
A 14 heures 30,

La société DNV, Société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros, ayant son siège social 311 bis Cours de la Libération, 33400 TALENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 838 875 011 RCS BORDEAUX, représentée par son Président, la Société VICINVEST, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Louis VICARD,

Associée unique de la société DNV RESTAURATION,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'une « personne ayant le pouvoir diriger, gérer, engager à titre habituel la société » à la Présidence de la société A CANTINA HB ;
- Pouvoir pour les formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique décide de nommer, pour une durée illimitée, en qualité de « personne ayant le pouvoir de diriger, gérer, engager à titre habituel la société » à la Présidence de la société A CANTINA HB (844 443 796 RCS BORDEAUX) :

**Frédéric NAU**

Né le 3 mai 1969 à AJACCIO

De nationalité française

Demeurant 24 rue Paul Doumer – 33700 MERIGNAC

Monsieur Frédéric NAU ainsi nommé accepte les fonctions et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.



## DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**La Présidente  
Pour la Société DNV  
La société VICINVEST  
Jean-Louis VICARD**

*Frederic NAV  
Bon pour acceptation des fonctions*

